



Santo Cèio gazette

Petit journal de Sainte-Cécile-les-Vignes / Internet : www.sainte-cecile.org



*In memoriam : Maurice Monty
Il a été cet ami...*

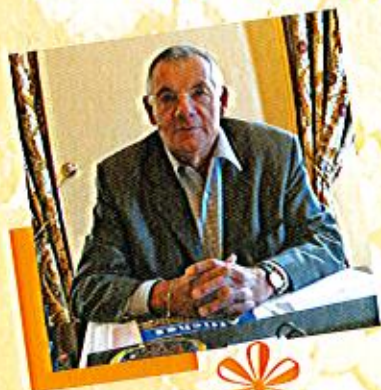


*L'information municipale
en direct*



*Ingrid Bétancourt,
citoyenne d'honneur de la Commune*

Le Mot du Maire



Mes chers Concitoyens,

Avec le printemps et l'arrivée de l'été, les nouveaux projets fleurissent et prennent forme.

Notre Conseil Municipal a voté son budget 2007 et a défini ses grands projets. Cette année des investissements-records devraient être réalisés. Trois millions cinq cent mille euros de dépenses sont prévus pour restaurer la salle municipale, réhabiliter la Mairie, construire un gymnase, un terrain de grands jeux et un logement de fonction, terminer le club ados, aménager le centre de vie Louis Gauthier, appliquer des enrobés, etc.

3 millions et demi d'euros d'investissement sans augmenter les impôts. Ces derniers sont stables depuis 2001, après avoir même diminué en 1999 et 2000. La Commune sait trouver des finances (autres que les emprunts bien sûr) pour mener à bien ses grands projets.

Je voudrais également profiter de l'occasion pour vous parler de deux sujets qui me tiennent à cœur.

Le premier : dans quelques semaines, le club informatique deviendra un service entièrement communal pour plus de transparence et pour mettre fin à la mise en cause injustifiée de son animateur.

Le deuxième : la nomination d'Ingrid Bétancourt citoyenne d'honneur de la Commune. Prise en otage depuis 5 ans par les FARC en Colombie, elle mérite, comme tous les autres prisonniers poli-

tiques que l'on parle d'elle et d'eux. Pour avoir défendu leur liberté d'expression, de pensée, ils ont été enlevés ou emprisonnés par des groupuscules ou des partis dans certains pays du monde.

Nous devons être heureux de vivre dans notre pays où la République et la Démocratie existent, sont fortes et laissent à chacun le droit de s'exprimer. Les élections qui viennent de se dérouler n'en sont-elles pas un bel exemple ?

Ceci me permet d'adresser mes excuses à toutes les personnes qui ont reçu des cartes d'électeurs mentionnant leur naissance à l'étranger. Une erreur de transcription de logiciel est à l'origine de cette indélicatesse. Qu'elles soient rassurées : leur carte d'électeur prouve bien par elle-même leur citoyenneté française.

Aujourd'hui comme demain, nous devons ensemble défendre la démocratie, le droit de vote, d'expression pour toutes et tous.

Sachez que je suis et reste à votre entière disposition, n'hésitez pas à me rencontrer. Bien à vous.

Votre Maire, Max Ivan

Adieu à Maurice Monty, notre ami

Cet ami qui vient de nous quitter, Maurice Monty laissera parmi nous le souvenir d'un homme honnête et courageux. Nul ne pourra oublier cet ami remarquable qui aura marqué son empreinte dans la vie de notre village.

Sa vie laborieuse et digne est de celle qui commandait le respect.

S'il fallait désigner ce que furent les plus grandes qualités de Maurice nous choisirions sans hésiter les mots fidélité et franchise. Fidélité à ses opinions – franchise avec autrui.

Membre du Parti Socialiste, il a su s'y rendre indispensable par son combat de démocrate, de républicain et de laïque.

Il avait compris que la vie collective réclame le concours de tous : aussi avait-il accepté de se présenter aux suffrages des électeurs de notre village et ceux-ci le portèrent au conseil municipa-



pal, dès 1965, sous la mandature de Léon Canet, puis en 1968, sous celle de Camille Farjon et enfin sous celle de notre ami Guy Penne jusqu'en 1989.

Il apporta dans la gestion des intérêts publics le sens des affaires.

Il fut durant de longues années Directeur de la Coopérative d'Approvision-

nements où ses compétences, ses conseils furent appréciés de tous.

Au nom du Conseil Municipal,

Au nom de tous ceux qui souffrent et luttent,

Au nom de notre population,

Au nom des idéaux républicains de justice et d'avenir des hommes,

A notre cher ami – nous disons adieu.

Que ton épouse Paulette, tes enfants, petits-enfants et toute ta famille trouvent dans ces quelques mots l'expression de toute notre amitié et de nos sentiments attristés.

*Max Ivan,
Maire de Sainte-Cécile*

Sommaire

P. 02	IN MEMORIAM
P. 03	À L'HONNEUR
P. 04/05/06/07	INFORMATIONS MUNICIPALES
P. 08	LA PAGE DES JEUNES
P. 09	TEMPS FORTS DES VACANCES DE PAQUES
P. 10	VIE ÉCONOMIQUE
P. 10	ANNIVERSAIRE
P. 11/12/13	LA VIE DES ASSOCIATIONS
P. 14	CITOYENNETÉ
P. 15	MANIFESTATIONS

Brèves céciliennes...

RAPPEL : modification du jour de collecte des sacs jaunes

A COMPTER DU MOIS D'AVRIL LES SACS JAUNES SONT COLLECTÉS TOUS LES MERCREDIS MATINS.

Grâce au civisme d'une grande majorité d'entre vous, nous pouvons aujourd'hui nous prévaloir de bonnes performances dans la collecte des sacs jaunes contenant les emballages ménagers recyclables, avec un tri de bonne qualité.

Avec notre partenaire de la collecte sélective, la société ADELPHÉ, nous menons actuellement une étude dont les premiers résultats démontrent que les coûts du service

des déchets ménagers peuvent être réduits, notamment le coût de collecte des sacs jaunes que nous effectuons chaque semaine en porte en porte.

C'est ce qui nous a conduits à modifier le jour de collecte des sacs jaunes pour réduire ces coûts tout en préservant une bonne qualité de tri.

Il vous est donc demandé de sortir votre sac tous les mardis soirs. Nous comptons sur votre collaboration.

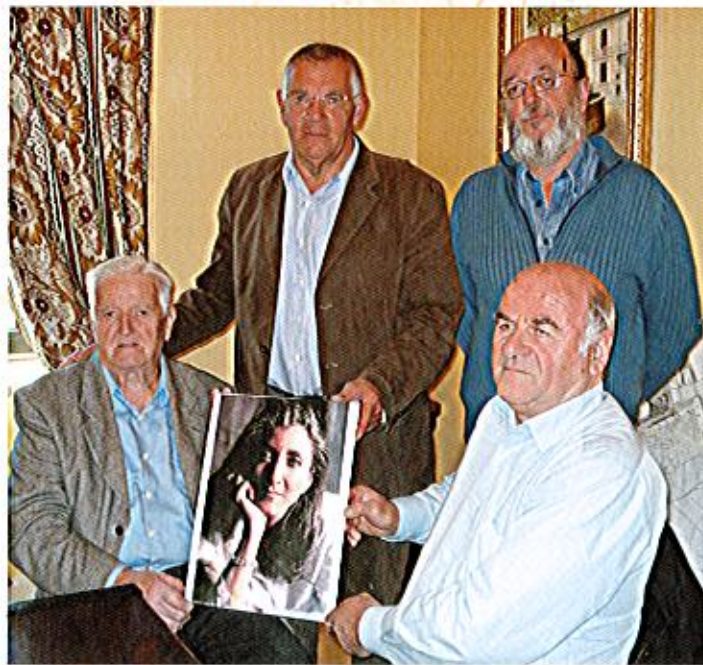
Ingrid Bétancourt, citoyenne d'honneur de la Commune

Lors de la réunion du 14 mars 2007, le conseil municipal, à l'unanimité, a fait citoyenne d'honneur de la commune Ingrid Bétancourt.

La commune en tant que premier niveau de démocratie a pour rôle, et même devoir, de porter à la connaissance des citoyens toute action en faveur de la démocratie.

A l'heure où les jeunes sont de plus en plus confrontés à des exemples de comportements agressifs, au développement de la criminalité qu'elle soit physique ou financière, il devient urgent de pouvoir mettre en avant des personnes qui luttent contre ces dérives, qui se battent pour des solutions de paix et ce au péril de leur vie, comme c'est le cas d'Ingrid Bétancourt.

Ce soutien est essentiel car Ingrid Bétancourt n'est pas une citoyenne comme les autres. Elle est également Sénateur en Colombie et elle



a été enlevée alors qu'elle était en campagne avec un programme de lutte contre l'injustice sociale, la corruption et les narcotrafiquants.

Ingrid représente aussi les 3 000 otages retenus par les guérillas colombiennes dont plus de 400 enfants.

En parlant d'elle, on parle aussi d'eux.

En nous prononçant pour la

nomination d'Ingrid Bétancourt citoyenne d'honneur c'est une réponse exceptionnelle que donne notre village en allant au-delà des coutumes de la commune, mais la situation est également exceptionnelle et c'est bien d'une question de vie, de liberté, de dignité qu'il s'agit de défendre au travers de cette nomination.

Inauguration du stade Eric Cantona

Le samedi 9 juin 2007 à partir de 9h15, Sainte-Cécile fêtera son nouveau stade. Après un tournoi des jeunes le matin, les matchs entre équipes seniors débiteront en début d'après-midi pour se terminer par le match de gala entre Nîmes et Montpellier.

Eric Cantona sera parmi nous pour l'inauguration du stade et nous finirons la journée par un apéritif dînatoire. Toute la population est conviée à venir célébrer ce nouveau stade quartier de l'arenier.

Programme de la journée

9h15 - 12h : tournoi des jeunes

12h - 13h : pause repas

13h - 14h : finale du tournoi des jeunes

14h - 17h : matches des équipes seniors

17h : inauguration du stade suivi du match de gala Nîmes/ Montpellier

19h : apéritif

Infos à nos Aînés

Au service des retraités et de leurs familles, l'association « Au-delà des âges », Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique tiendra une permanence le 2^e jeudi de chaque mois de 9h à 12h au sein de la Mairie de Sainte-Cécile pour les habitants de la Communauté de Communes. Sa mission est d'améliorer la vie quotidienne des personnes âgées ainsi que de vous accueillir, écouter, conseiller, orienter gratuitement vers les structures et les organismes en fonction de vos besoins.

Déjà la sécheresse...

...Accomplissons des gestes simples pour économiser l'eau

Depuis le 21 mars 2007, la totalité du département de Vaucluse est placée en vigilance sécheresse en raison du déficit en pluviométrie observé depuis 4 mois et de la précocité des assècs des cours d'eau.

Dans un souci de solidarité, le seuil de vigilance intervient simultanément sur tout le département mais quatre secteurs sont d'ores et déjà en seuil d'alerte. Tout usager doit donc porter une attention particulière à ses besoins en eau et limiter sa consommation au strict

nécessaire : économiser l'eau permet en effet de retarder, voire d'éviter l'atteinte du franchissement des seuils d'alerte et de crise.

Cela se traduit par les recommandations suivantes :

- restreindre les usages secondaires (arrosage, nettoyage des voitures, remplissage des piscines,...)
- réduire les consommations d'eau domestique
- rechercher les fuites
- mettre en place des systèmes de récupération de l'eau de

pluie pour l'arrosage

- privilégier les techniques d'arrosage au goutte à goutte
- privilégier les végétaux de type méditerranéen dans les aménagements d'espaces verts

Nous demandons donc à chacun de faire un petit geste et de penser à notre département qui pourrait dans les prochains mois manquer d'eau beaucoup plus durement qu'en 2003.

Compte rendu du Conseil Municipal du 14 mars 2007

Extrait (compte rendu intégral consultable en Mairie)

Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2006 – Budget Principal M14
Le Conseil Municipal approuve le compte administratif établi par le Maire et le compte de gestion établi par le receveur qui présente des résultats d'exécution du budget principal de 2006.

Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2006 – Budget Assainissement
Le Conseil Municipal approuve le compte administratif établi par le Maire et le compte de gestion établi par le receveur qui présentent les résultats d'exécution du budget assainissement pour l'année 2006.

Affectation des résultats 2006 au Budget Principal 2007

Les résultats de 2006 sont affectés à la section d'investissement pour le budget principal M14 de l'année 2007:

- au compte C/001 l'Excédent d'investissement reporté, pour un montant de : 822 465.28€
- au compte C/1068 autres Réserves Section d'Investissement, l'Excédent de fonctionnement reporté
- pour un montant de : 515 232.50 €

Affectation des résultats 2006 au Budget Assainissement 2007

Les résultats de 2006 sont affectés à la section d'investissement pour le budget d'assainissement M49 de l'année 2007:

- au compte C/001 l'Excédent d'investissement reporté, pour un montant de : 53 709.63€
- au compte C/1068 Autres Réserves Section d'Investissement, l'Excédent de fonctionnement reporté pour un montant de : 33 907.80€

Vote des taux des impôts locaux 2007

Le Conseil Municipal décide de reconduire les taux de l'année 2006 et de ne procéder à aucune augmentation des taux à savoir,

- Taxe d'habitation 11.62 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties 21.29 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 52.03 %
- Taxe professionnelle 21.70 %

Vote du Budget Primitif pour l'année 2007 – Budget Principal M14

Le Conseil Municipal adopte le Budget de la Commune pour l'exercice 2007. (voir article ci-contre)

Vote du Budget Primitif pour l'année 2007 – Budget Assainissement

Le Conseil Municipal adopte le Budget Annexe du Service Assainissement pour l'exercice 2007.

Approbation du tableau des effectifs

Suite à la loi de modernisation de la fonction publique territoriale de 2006, la quasi-totalité des agents de la Commune a changé de grade (sans modification salariale), le Conseil Municipal approuve le tableau des effectifs des agents titulaires correspondants à savoir 24 agents.

Demande de subvention au Conseil Général pour l'opération de l'amélioration de l'habitat – prolongation de « l'opération façade »

Le Conseil Municipal sollicite le Conseil Général au titre du FDIE pour une subvention d'un montant de 4 574 € pour les travaux réalisés par les particuliers et de 2 896.50 € par an pour deux ans pour l'animation du service pour la reconduction de l'opération façade sur le centre du village.

Demande de subvention au Conseil Général sur les amendes de police pour la mise

en place de 'plateaux traversants

Le Conseil Municipal sollicite le Conseil Général au titre des amendes de police pour une subvention d'un montant de 15 470€ pour la réalisation de plateaux traversants sur les principales entrées du village. Ces plateaux ont pour objectif de limiter la vitesse des voitures. Ces travaux sont estimés à 7 735€ HT par plateau soit 30 940€ pour l'ensemble.

Demande de subvention à l'Etat au titre des crédits DGE pour la mise en place de plateaux traversants

Le Conseil Municipal sollicite l'Etat au titre des crédits DGE pour une subvention d'un montant de 12 376€ pour la réalisation de plateaux traversants.

Demande de subvention à l'Etat au titre des crédits DGE pour la restructuration de la Mairie

Le Conseil Municipal sollicite l'Etat au titre des crédits DGE pour une subvention d'un montant de 48 000€ pour les travaux de restructuration de la Mairie.

Demande de subvention au Conseil Général pour la réalisation de travaux d'assainissement pluvial

Le Conseil Municipal sollicite le Conseil Général pour une subvention d'un montant de 29 360 € pour la réalisation de travaux d'assainissement pluvial sur la Route de Cairanne.

Octroi d'une participation au réseau de lutte contre la grêle –Previgrêle– pour l'année 2007

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au réseau de lutte contre la grêle et octroie une participation de 1 296€ en faveur de ce réseau qui a pour objectif de prévenir les aléas liés aux chutes de grêle pour préserver les biens de la population et maintenir l'activité agricole.

Vote d'une subvention au Collège H. Boudon pour les voyages scolaires des enfants céciliens

Le Conseil Municipal décide de voter une subvention de cent quatorze euros en faveur des enfants de la commune, scolarisés en classe de 5ème au Collège Henri Boudon de Bollène (38€ x 3 = 114 €) pour le séjour en classe « Séjour en Montagne » à Vassieux en Vercors.

Cette subvention aura pour but la mise à parité avec le tarif payé par les élèves de Bollène.

Fixation du montant de l'indemnité de logement due aux instituteurs pour l'année 2006

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour la fixation du montant annuel 2006 de l'indemnité représentative pour le logement (IRL) de base à 2 185.25 € et 2 731.56 € pour les instituteurs ayant droit à la majoration de 25 % versée par l'Etat aux instituteurs. Il résultera une contribution communale annuelle, par instituteur ayant droit à cette majoration de 60.56€ contre 59€ en 2006.

Approbation de la convention à signer avec le CLIC pour la mise en place d'une permanence pour l'accueil et l'information des personnes âgées

La Commune adhère au Centre local d'information et de coordination gérontologique basé à Orange qui est une association qui a pour but l'accueil, l'information et le soutien aux professionnels, familles et usagers pour la prise en charge des personnes âgées (maintien à domicile, services à domicile, recherche de structures d'accueil).

En parallèle le CLIC organisera une permanence une fois par mois sur Sainte-Cécile pour venir au contact des familles sur le secteur.

Le Budget 2007 en chiffres

TAUX DES TAXES INCHANGES DEPUIS 6 ANS

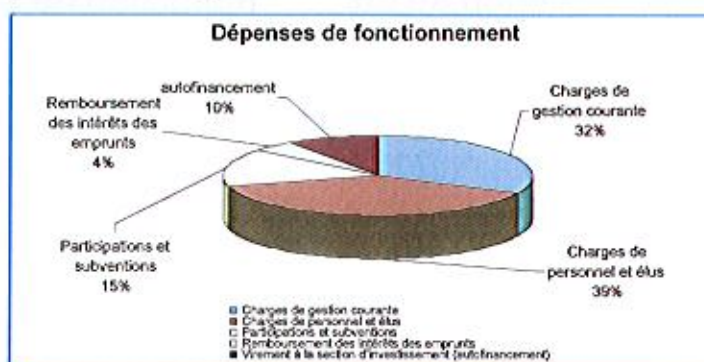
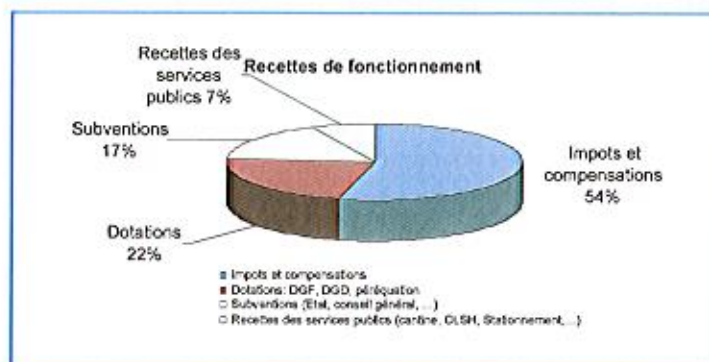
Même avec des investissements-records pour notre village, les taux des quatre taxes locales sont reconduits à l'identique comme depuis de nombreuses années déjà :

■ Taxe d'habitation	11.62 %
■ Taxe foncière sur les propriétés bâties	21.29 %
■ Taxe foncière sur les propriétés non bâties	52.03 %
■ Taxe professionnelle	21.70 %

Lors de la réunion du 14 mars dernier, le Conseil Municipal a adopté son budget qui cette année prévoit la réalisation de nombreux investissements entièrement autofinancés.

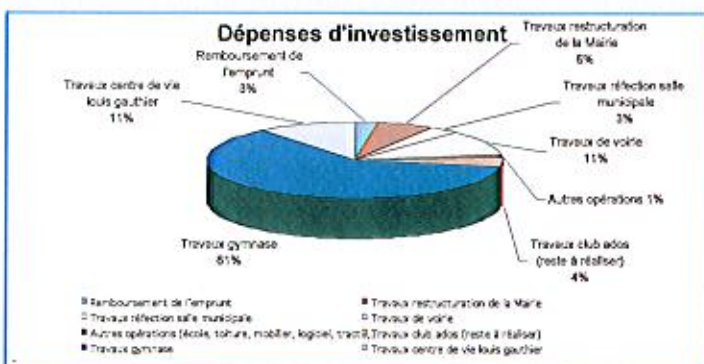
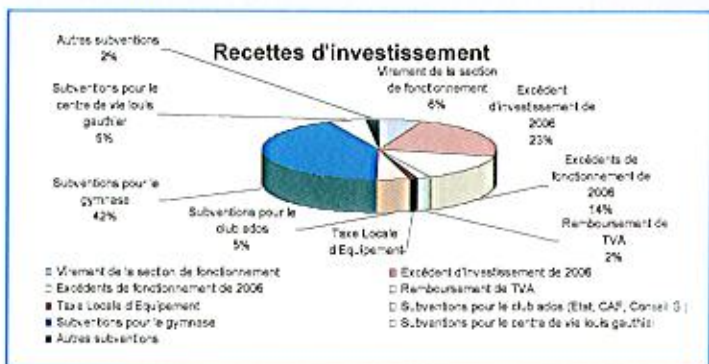
BUDGET PRINCIPAL : SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT =	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT =
Impôts et compensations	Charges de gestion courante (eau, électricité, alimentation, fournitures, entretien, affranchissement, téléphone)
Dotations : DGF, DGD, péréquation	Charge de personnel et élus
Subventions (Etat, conseil général, ...)	Participations et subventions (associations, CCAS, syndicats intercommunaux,...)
Autres recettes des services publics (cantine, CLSH, stationnement,...)	Remboursement des intérêts des emprunts
2 160 005€	2 160 005€
1 161 852€	695 395€
480 131€	835 740€
365 423€	324 168€
152 600€	94 000€
	Virement à la section d'investissement (autofinancement)



BUDGET PRINCIPAL : SECTION INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT =	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT =
Virement de la section de fonctionnement	Remboursement de l'emprunt
Excédent d'investissement de 2006	Travaux restructuration de la Mairie
Excédents de fonctionnement de 2006	Travaux réfection salle municipale
Remboursement de TVA	Travaux de voirie
Taxe Locale d'Équipement	Autres opérations (école, toiture, mobilier, logiciel, tracto,...)
Subventions pour le club ados (Etat, CAF, Conseil général,...)	Travaux club ados (reste à réaliser)
Subventions pour le gymnase	Travaux gymnase
Subventions pour le centre de vie louis gauthier	Travaux centre de vie louis gauthier
Autres subventions	
3 612 573.68€	3 612 573.68€
210 702€	85 436.69€
822 465.18€	197 200€
515 232.5€	115 000€
63 000€	364 215€
46 000€	320 000€
162 624€	126 000€
1 540 000€	2 040 000€
181 000€	364 721.99€
71 550€	



Compte rendu du Conseil Municipal du 14 mars 2007 (suite p4)

Extrait (compte rendu intégral consultable en Mairie)

Approbation des marchés à signer pour le réaménagement de la Mairie

Un projet de restructuration de la Mairie avec la création de trois bureaux et d'une salle de réunion est en cours. Les travaux sont estimés à 120 000€. Après mise en concurrence, le Conseil Municipal décide d'attribuer les marchés suivants (montant HT):

- Lot 2 Plomberie : l'entreprise Suchanek pour un montant de 4 623.73€
- Lot 3 – Chauffage climatisation : l'entreprise RC Clim

pour un montant de 13 895.95€

■ Lot 4 – Peinture : l'entreprise Delaville pour un montant de 10 924€

■ Lot 5 – Electricité : l'entreprise Energys pour un montant de 30 822.47€

■ Lot 7 – Cloisons faux plafonds : l'entreprise Cloisol Sud pour un montant de 23 825 €

■ Lot 8 – Carrelage : l'entreprise Dueso pour un montant de 14 434.50 €

Les lots 1 menuiserie alu et 6 informatique téléphonie sont

déclarés infructueux.

Approbation du marché à signer pour l'acquisition d'un tracto pour les services techniques

Le Conseil Municipal décide l'acquisition d'un tracto de type JCB 2CX plus puissant que le tracteur actuel qui permettra la réalisation de travaux plus conséquents (curage des fossés, déneigement, fondation, reprise des enrobés). Ce tracteur est acheté d'occasion pour un montant de 44 252€ TTC à la société Denis Matériel à Bollène

Approbation du marché à signer pour la réalisation de travaux d'assainissement pluvial route de Cairanne

Le Conseil Municipal approuve le marché à signer avec l'entreprise Braja Vesigne pour la réalisation de travaux d'assainissement pluvial route de Cairanne pour un montant de 58 600€ HT.

Nomination d'Ingrid Betancourt citoyenne d'honneur de la Commune

Ingrid Betancourt est nommée citoyenne d'honneur de la Commune. (voir article p3)

Compte rendu du Conseil Municipal du 12 avril 2007

Extrait (compte rendu intégral consultable en Mairie)

Versement des indemnités complémentaires pour élections Présidentielles du 22/04 et 06/05 et Législatives du 10/06 et 17/06

Le personnel administratif municipal va procéder à l'organisation des élections présidentielles des 22 avril et 6 mai et des législatives des 10 et 17 juin, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité que la rémunération des travaux supplémentaires effectués à l'occasion des consultations électorales sera assurée :

- soit en indemnités horaires pour travaux supplémentaires pour ceux des agents pouvant y prétendre,
- soit par le versement d'une indemnité forfaitaire complémentaire pour élections calculée réglementairement sur la base de l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires de deuxième catégorie.

Création de 8 postes d'Adjoints d'Animation 2^e classe saisonniers et 2 postes d'Adjoints Techniques 2^e classe saisonniers pour une durée de

2 mois – CLSH été 2007

Comme en 2006 la Commune prend en charge la gestion du C.L.S.H. d'été « La Soléiade », Outre le personnel communal, il faut procéder au recrutement d'agents saisonniers pour assurer le bon fonctionnement des sessions de ce centre, à savoir 8 adjoints d'animation 2^e classe et 2 adjoints des services techniques.

L'ouverture des postes précités sera assurée pour 2007 pour une durée de deux mois.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Approbation du tableau de classement de la voirie communale

Une mission de classement de voirie a été confiée à la DDE dans le cadre de l'ATESAT. La DDE a donc procédé au recensement de l'ensemble de la voirie située sur la Commune et procédé à un classement en chemin rural et voie communale. Cette différenciation est importante à deux titres :

- la première est qu'il y a une

obligation pour les communes d'entretenir les voies communales mais pas les chemins ruraux

- la deuxième est qu'une voie communale est obligatoirement ouverte à la circulation et au public alors qu'un chemin rural relève du domaine privé de la commune et peut donc être fermé au public.

En contrepartie, le kilométrage de voie communale est intégré dans le calcul de la DGF alors que les chemins ruraux ne le sont pas.

Le Conseil Municipal adopte le nouveau tableau de classement de la voirie communale. Ce nouveau tableau classe environ dix kilomètres de chemins ruraux en voies communales.

Approbation du marché de maîtrise d'œuvre à signer pour la réalisation d'un gymnase, d'une aire de grands jeux et d'un logement de fonction

Dans le cadre de la réalisation du gymnase, de l'aire de grands jeux et du logement de fonction au quartier de l'arenier, il a été procédé à un appel d'offre pour

confier la maîtrise d'œuvre de cet ouvrage. 9 groupements ont répondu à cet appel d'offre. Après analyse des offres, il est proposé de retenir le groupement porté par l'Atelier Massot. Le montant estimatif de la maîtrise d'œuvre s'élève à 144 000€ pour une enveloppe financière des travaux de 1 600 000€.

Attribution des lots n° 1 et 6 pour la réhabilitation de la mairie

Lors du dernier conseil municipal, les lots 1 menuiserie alu et 6 téléphonie pour le marché de réhabilitation de la mairie ont été déclarés infructueux. Une consultation a été lancée sur ses deux lots. Le Conseil Municipal approuve le marché à signer avec Cloisol Sud pour le lot 1 Menuiserie alu pour un montant de 3 492.75€ HT soit 4 177.33€ TTC et le marché à signer avec Getel pour le lot 6 téléphonie pour un montant de 2 601.20€ HT soit 3 111.04€ TTC.

Compte rendu du Conseil Municipal du 12 avril 2007 (suite p6)

Extrait (compte rendu intégral consultable en Mairie)

Attribution des subventions aux associations
Voir article ci-dessous.

Octroi d'une garantie d'emprunt pour l'UASA

Le Conseil Municipal octroie une garantie communale pour la réalisation d'un emprunt de 500.000€ auprès de DEXIA Crédit Local de France pour le financement d'acquisition de terrains et pour lancer les travaux d'aménagement du bassin de rétention « les Bondes » à

l'Union des Associations Syndicales du Béal et de la Ruade, qui regroupe les A.S.A. de SAINTE-CECILE-LES-VIGNES, SERIGNAN DU COMTAT et LAGARDE PAREOL.

Approbation du Compte de Gestion 2006 budget lotissement de Florette

Après avoir clos le budget comptable en 2005, le trésorier a réalisé les dernières écritures nécessaires à la fermeture défini-

tive de ce budget en 2006. Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion correspondant pour l'année 2006 pour le lotissement de florette tenu par le receveur.

Approbation de la convention à signer avec la S.A.S CHABERT et la SDEI pour le déversement des eaux usées autres que domestiques dans la station d'épuration

Depuis 2001, la société Chabert est autorisée à déverser

ses eaux usées dans la station d'épuration de Sainte-Cécile sous réserve d'un prétraitement.

Aujourd'hui cette autorisation est arrivée à terme et le Conseil Municipal décide de sa reconduction sachant que les anciennes obligations de prétraitement sont maintenues et les contrôles renforcés.

Le tarif de la surtaxe communale pour le traitement des ces eaux est fixé à 0.6715€/ kg DCO rejeté.

Subventions 2007 aux associations

Comme chaque année, des subventions sont attribuées aux associations céciliennes pour leur fonctionnement.

Comité des fêtes	40 000€	Judo Club Cécilien	920€
Vieux Crampons	200€	La Boule Cécilienne	450€
A.N.E.V.	150€	Pêche	300€
Amicale des Donneurs de Sang	400€	Racing Club de Provence	4 570€
Amicale des Sapeurs Pompiers	800€	Raquette Cécilienne	1 900€
Bibliothèque « Bouquin, Bouquine »	2 300€	Sou des Ecoles	1 600€
C.A.T.M.	250€	Sport Auto Cécilien	150€
CCAS	18 000€	Taekwendo	380€
Cécil Sport Enduro	150€	Top Tonic	100€
Cécily's Major	750€	ASTA	150€
Ciné C	150€	Levez l'Encre	300€
Felibrenco Marius André	200€	Centre de Musique "A portée de Mains"	500€

Quand les Céciliens découvrent leurs trésors...



Témoins d'une même volonté, pour sauvegarder le patrimoine paroissial, le Maire Max Ivan, le Curé Jean-Marie Gérard, le Président de l'association paroissiale Christian Suchanek, Solenne Fétysson Présidente de la commission Arts Sacrés, de l'Adjoint à la Culture Vincent Faure, et de nombreux amis se sont retrouvés autour du tableau « le Saint Pierre » magnifiquement restauré.

Solenne en quelques mots a développé l'art de la restauration, et après les remerciements d'usage, tout ce beau monde à l'invitation de Monsieur le Curé s'est dirigé vers l'église pour la bénédiction du tableau.

Ce dernier a retrouvé sa place dans toute la splendeur de ses couleurs et l'harmonie des expressions de son visage. Une belle soirée qui témoigne de l'attachement des Céciliens à leur passé.

La prochaine restauration devrait être « la Sainte Famille » peint par Raspail au XIX^e siècle. Une grande toile de 2m50 x 2m05.

État Civil

fin Février 2007

Mars 2007

Avril 2007

Bienvenue

Lucie Hélène Louise IBANEZ
née le 17 mars 2007 à CAR-
PENTRAS

Miryam CHIKHI née le 5 avril
2007 à ORANGE

Maxime VIOT--GLORIAN
né le 17 avril 2007 à ORANGE

Félicitations

Houda ZERRAD et Nordine
EL HASSOUNI le 31 mars
2007

Dominique OCHS-MARTY et
Christian GIRARD le 28 avril
2007

Laure CELAIRE et Adel EZ
ZEOUJNY le 28 avril 2007

Adieu

PORACCHIA Maria Veuve
RINALDI, décédée le 23
février 2007 à STE CECILE
LES VIGNES

FOURNIER Eugène, décédé le
03 mars 2007 à STE CECILE
LES VIGNES

BAPTISTE Denis, décédé le 05
mars 2007 à STE CECILE LES
VIGNES

FARJON Aimé, décédé le 12
mars 2007 à STE CECILE LES
VIGNES

PÉVÉRINI Albertine, décédée
le 13 mars 2007 à STE CECI-
LE LES VIGNES

MONTY Maurice, décédé le
22 mars 2007 à ORANGE

La page des jeunes



► Les jeunes en safari à Peaugres

Vendredi 20 avril, les jeunes du centre de loisirs et du club ados étaient invités par la municipalité à une journée découverte du safari parc de Peaugres, situé en Ardèche. Sur une étendue de plus de 80 hectares, ils ont pu rencontrer 900 animaux représentant environ 130 espèces vivant dans tous les pays et sous toutes les latitudes. De grands fauves bien connus tels les lions et les tigres en semi-liberté, aux spécimens les plus rares de pandas et de bongos. La visite s'est effectuée en car dans la matinée sous la conduite d'un guide et l'après-midi à pied après un repas tiré du sac. Le maire Max IVAN a tenu à participer à cette sortie. L'encadrement était assuré par Pierre Barrot, Abdellah El Hassouni, Amaria Pointet, Catherine Bazier et Cyril Elpide.

► Assemblée générale à la crèche « Les Cigalous »

L'assemblée générale de l'association « les Cigalous » s'est tenue le 17 avril dernier en présence de Mme CARLETTI Jocelyne, présidente de l'association, de Mme DA SILVA Marie-Laure, directrice de la crèche, des membres du bureau, de parents et d'enfants fréquentant la structure et de Mme ARNAUD Corinne qui représentait la mairie.

Encore une année positive pour la crèche ouverte depuis septembre 2003, avec des effectifs au complet et des listes d'attente parfois longues...

Les enfants ont pu bénéficier de diverses activités très enrichissantes, comme la « semaine du goût » en octobre, le spectacle de Noël, l'intervention d'une personne qui propose une initiation



au cirque, ce qui a permis aux enfants de faire le carnaval sur ce thème cette année.

Le rapport financier présenté par Sonia JOUVE, trésorière, a dévoilé un résultat positif de 5602 euros avec 216 502 euros de recette contre 210 900 euros de dépense.

L'association bénéficie d'aides financières venant de la CAF, la

MSA et surtout de la commune qui prend en charge toutes les dépenses des charges supplétives (eau, électricité, gaz, assurance...).

L'association remercie donc la mairie pour son aide précieuse (subvention de 36 900 euros pour 2006) car les dépenses seraient beaucoup plus importantes sans son aide.

► La Soleïade et la Ruche : mode d'emploi

Les inscriptions pour le centre de loisirs de cet été se feront le samedi 2 juin de 8h à 12h, le mercredi 6 juin de 8h à 12h et le mercredi 13 juin de 8h à 12h. La matinée du 13 est aussi programmée pour les inscriptions des enfants résidant en dehors de Sainte Cécile.

Pour les enfants qui n'ont jamais été inscrits au centre de loisirs, un dossier d'inscription doit être retiré

au préalable au centre de loisirs.

ATTENTION : les inscriptions ne seront retenues que sur dossier complet. Pièces à joindre impérativement (certificat médical de vie en collectivité, pratique sportive et vaccins, attestation d'assurance, référence Caf ou MSA, certificat médical pour les enfants ayant des allergies).

Cette année encore il y aura deux sessions : du 9 au 27 juillet et du 30 juillet au 17 août. Les inscriptions se font à la semaine et toute inscription est définitive. Les inscriptions se font sous réserve des places disponibles.

Les tickets seront retirés en Mairie le lundi qui suit chaque inscription.

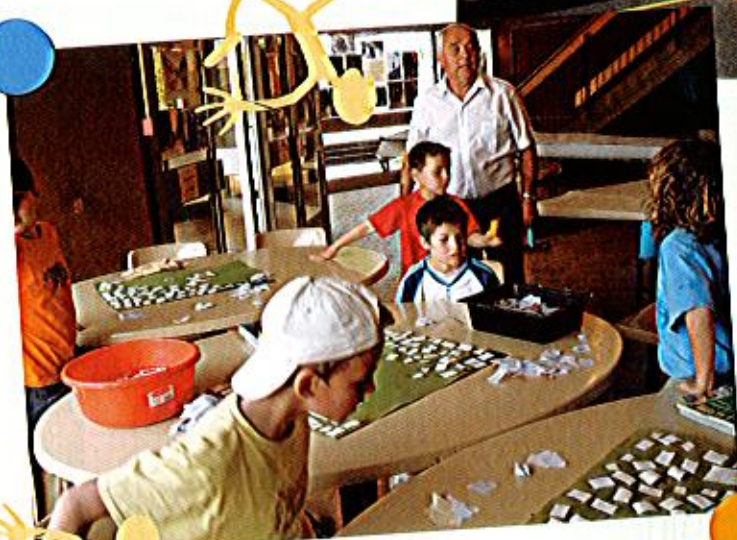
Pour la semaine du 20 au 24 août, pensez à inscrire vos enfants au petit centre de loisirs « la ruche » - attention le nombre de places est limité.

Le centre de loisirs sera ouvert le 28 août, jour de la rentrée scolaire. Les inscriptions pour la rentrée se feront au plus tard le 5 juillet selon les places disponibles.

Temps forts des vacances de Pâques

► Le Stage Multiactivités

Le Club Ados en partenariat avec les Associations : Levez l'encre, Amicale cartophile, Club d'anglais, Badaboum, Racing club provence, à portée de mains, et Ciné C a connu une participation de 70 enfants de 8 à 17 ans. Bilan très positif cette année encore.



► Le Carnaval du Sou des Écoles

Le carnaval du Sou des écoles a connu un immense succès. A 17h, après la sortie des classes, un long cortège bruyant et coloré emmené par le président Antoine Valdecabrès se déroulait dans les rues du village et se dirigeait vers la petite salle des fêtes où le Carmentran était une nouvelle fois reconnu responsable et coupable de tous nos maux.



BRUXELLES, quelles solutions pour la crise viticole ?



Afin de s'imprégner des arguments des professionnels du vin et de la viticulture, Françoise Castex, Député Européenne a tenu à s'entretenir avec eux lors d'une rencontre privée au domaine « Moun Pantai » le jeudi 8 mars. Forte d'une connaissance élargie des problèmes économiques, très attentive aux doléances de nos viticulteurs et responsables du vin, elle a su expliquer les directives et positions prises par la Communauté Européenne, et si elle se disait optimiste pour une politique plus ouverte sur le marché économique après 2012, beaucoup de questions

restaient en suspend. Ce qui pourrait donner une suite à ce premier constat, afin d'élargir le dialogue.

Toutes les personnalités présentes ce jour-là : Guy Penne, Sénateur, Claude Haut, Président du Conseil général, Christian Meffre, Maire de Vaison - conseiller régional et Max Ivan, Maire de Sainte-Cécile, se sont donnés rendez-vous ultérieurement pour une réflexion plus approfondie sur ce grave problème qu'est la crise de la viticulture, refusant de ce fait la « sinistrose » du secteur viticole. C.B.

Une haute distinction gastronomique

Derrière son étal du magasin CoccMarket – Jean-Michel Touzeau – boucher/charcutier/traiteur, n'a pas oublié la Sarthe, son pays d'origine, célèbre pour ses rillettes avec pour flambeau celles du Mans.

Participant au 40^{ème} concours national des meilleures rillettes organisé en février 2007 à Mamers par la confrérie des chevaliers des rillettes sarthoises, il a obtenu le premier prix avec médaille d'or dans la catégorie « rillettes du sud-est » avec une note élogieuse pour l'aspect, la texture et le goût de : 85,33/100.

Le dimanche 25 mars, au cours d'une grand-messe gastronomique au théâtre municipal de Mamers, devenu temple de la rilette, il a reçu avec fierté en ambassadeur des vins de Sainte-Cécile la récompense de son talent.

Jean Flour



ANNIVERSAIRE À Sainte-Cécile-les-Vignes

Les 80 ans de la cantine scolaire

Le premier mai 2007, la cantine scolaire pourra fêter le 80^{ème} anniversaire de sa création. C'est en effet à partir du 1er mai 1927 que le conseil municipal avait décidé, sur proposition du maire qui était alors Fernand TRINTIGNANT, d'ouvrir une cantine scolaire pour les enfants habitant en campagne seulement. Dans leur demande de création, les administrés habitant en dehors

de l'agglomération faisaient valoir « que leurs enfants ne pouvaient rentrer à la ferme pour le repas de midi, vu l'éloignement et qu'alors ils sont obligés de leur donner un repas froid, ce qui est nuisible à leur santé. Tandis qu'avec une cantine scolaire, ils auraient l'avantage de manger une bonne soupe chaude à midi et en plus ils seraient surveillés. »

Selon la délibération du

Conseil, « la garde et le fonctionnement de la cantine sont confiés à la femme de service de l'école maternelle (Céline) qui sera pour cela rétribuée par les parents à raison de 1,50 francs par repas et par enfant. La mairie devra faire l'acquisition d'une petite cuisinière, d'une table, de bancs et des ustensiles de cuisine nécessaire à son fonctionnement et ouvre un crédit de 1000 francs. » Aujourd'hui la cantine reçoit en

moyenne 80 enfants chaque jour de classe et le prix du repas est de 2,50 euros. Le personnel et les dépenses de fonctionnement sont à la charge de la municipalité.

Aussi, depuis la rentrée de janvier 2007, il n'y a plus d'association de loi 1901 pour la cantine qui devient un service de restauration scolaire géré par une régie municipale.

Jean Flour

Bibliothèque infos

DERNIERS ACHATS (1^{er} trimestre 2007)

Marylin dernières séances
Le pain rouge
Impossible
La Fayette
Le silence
Jeune fille
Un amour pour trois
Le chien qui riait
Faut-il brûler la Galigai ?
Eternels célibataires
J'habite en bas de chez vous
Les ventres jaunes
Le Persan
Exécution ordinaire
Piaf
L'inconnu de l'Elysée
Les sœurs de Prague
Les trompettes guerrières
L'Égérie
Les cornichons au chocolat

M. Schneider
M.P. Armand
D. Steel
G. Saint Bris
F. Léotard
A. Wiazensky
M. Chapsal
M. Tabachnik
P. Combescot
D. Steel
Brigitte
J. Anglade
J. Comasini
M. Dugain
G. Roicher
P. Péan
J. Garcin
R. Sabatier
R. Revel
P. Labro

15 h à 17 h 30

10 h à 12 h

09 h à 12 h

RAPPEL OUVERTURE

Mardi

Mercredi

Samedi

ABONNEMENT

12 €

GRATUIT

par an - par famille
enfants et étudiants.

Foyer de l'Amitié



L'association qui demeure très active et organisée, car elle compte plus de 250 adhérents et se porte comme un charme, c'est le « Foyer de l'Amitié ». Entraînée par sa dynamique présidente Jeannette CROZET et son bureau, elle propose tout au long de l'année des activités et voyages différents, avec un bilan toujours positif.

C'est ainsi que lors de l'assemblée générale, le 2 mars, superbement orchestrée puisqu'il y avait repas choucroute et après-midi dansant, les quelques 180 personnes invitées ont pu constater l'efficacité de leur association. Tous se passe dans la joie, la bonne humeur et la convivialité, ce qui a fait dire à M. le maire présent ce jour-là, « c'est toujours un plaisir d'être parmi vous et avec vous ».

A venir, le mardi 20 mai, grand pique-nique à l'étang offert par le foyer de l'amitié à ses adhérents.

Don du sang : bilan positif



L'Amicale des donneurs de sang se dynamise

L'assemblée générale de l'Amicale des donneurs de sang a connu une large participation de ses membres en présence du maire Max Ivan et de ses adjoints Gilbert Vatain, Corinne Arnaud et Claire Brésolin, de M. Di Maggio, vice-président départemental et responsable du secteur de Bollène ainsi que des présidentes des associations de Valréas, Bollène et Piolenc. Le bilan de l'année 2006 présenté par la secrétaire Hélène Flour traduit les résultats positifs de l'association qui a multiplié les actions pour mobiliser les donneurs. Information par voie d'affichage et par courrier, participation aux manifestations locales, création d'une carte de membre soutien à 5 euros, petits cadeaux aux donneurs lors de la collation, programmation de deux matinées théâtrales. Au cours des quatre collectes, 204 personnes se sont présentées pour un don volontaire, 174 ont été prélevées dont 12 nouveaux donneurs, ce qui représente une notable augmentation par rapport aux années précédentes et place Ste-Cécile en tête dans le secteur par rapport à la population.

Un résultat encourageant mais insuffisant au regard des besoins qui ne cessent de croître et selon l'objectif fixé par M. Di Maggio au plan départemental, il est impératif d'augmenter de 10% le nombre des donneurs en 2007. Avant de clore la réunion par un apéritif offert par la municipalité, le président Denys Crozet a remis un diplôme d'honneur à quatre donneurs membres de l'association: Monique Raspail, qui est également trésorière, Odile Maehnout, Jacques Sauzade et Joël Tournillon, ce dernier représenté par son épouse Colette.



Les jeunes sportifs du R.C.P. aiment le foot



Le stade de Rohegude situé au cœur du village connaît le mercredi après-midi de 13h30 à 18h30 une grande animation avec l'école de foot du R. C. Provence.

Le club qui porte les couleurs des trois communes de Sainte Cécile, Suze la Rousse et Rohegude engage deux équipes seniors en championnat de district mais possède surtout un important contingent de jeunes joueurs avec 130 licenciés de débutants à 18 ans.

La passion n'attendant pas l'âge de 6 ans, il existe même une section « baby-foot ».

Ce sont eux qui entament les séances de formation dirigées par Christophe Boyer, Pierre Barrot et deux jeunes bénévoles du club : Grégory et Oddin.

Le mental est au niveau du premier maillot et des premiers crampons : tout neuf !

Le TOP-TONIC Club en pleine forme



Signe certain d'une belle vitalité, la majorité des adhérents du Top-Tonic-Club s'est retrouvée à la petite salle des fêtes pour un apéritif pascal en présence du maire et de son adjoint délégué aux sports Gilbert Vatain.

Cette association a connu depuis sa création un remarquable essor et avec un effectif de plus de deux cents pratiquants assidus est devenue l'une des plus actives de la commune, recevant de nombreux éléments extérieurs.

Le local de la route d'Orange est utilisé conjointement et en parfaite harmonie avec le Judo-Club et le Taekwondo.

Un équipement moderne est mis à la disposition des adeptes de la musculation dans une tranche d'âge de 25 à 35 ans, mais de nombreux seniors, avec un important élément féminin viennent assurer la longévité de leur forme et de leurs formes par la pratique d'une gymnastique douce ou forte genre fitness ou step sous la conduite d'une monitrice qualifiée.

L'A.G. de l'Atelier d'écriture "Levez l'encre"



Le 16 avril 2007, l'assemblée générale de l'atelier d'écriture "LEVEZ L'ENCRE" s'est tenue à la bibliothèque municipale en présence de Max IVAN, président d'honneur, qui s'est félicité du dynamisme des participants. Le compte-rendu du bilan financier et du rapport moral fait apparaître une situation positive concernant l'année 2006. En effet, l'atelier d'écriture (loi 1901) vient de recruter de nouveaux adhérents ce qui portent l'effectif à une douzaine de membres en majorité des dames très assidues aux séances d'écriture qui se déroulent tous les 2^e et 4^e lundis du mois. Le but de l'association consiste à jouer avec les mots en écrivant des textes à partir de consignes (règles du jeu), puis à tour de rôle autour de la table chacun devant lire son propre texte. L'atelier se propose de publier quelques recueils de textes choisis. Le bureau reste inchangé avec à sa tête Jean-Marc VISEUR, président assisté de France LAGET, secrétaire, de Monique PAUZE, secrétaire adjointe, de Nicole FERRANDO, trésorière et de Denise VISEUR, animatrice et conseillère en thèmes et consignes. LEVEZ L'ENCRE est ouvert à tous ceux qui s'intéressent à l'écriture et surtout aux hommes jeunes ou vieux puisque l'association manque cruellement d'adhérents masculins. Aucun niveau de français n'est requis et l'atelier recrute des adhérents de tout âge (l'accord des parents est indispensable pour les mineurs). Le verre de l'amitié accompagné d'en-cas clôtura l'assemblée générale de l'association qui vient de fêter son sixième anniversaire. Les renseignements sont à prendre soit à la bibliothèque, la mairie ou la maison du tourisme, place Max Aubert. Les droits d'inscription sont de 10 € pour l'année en cours.

Les Félibres Céciliens à Béziers

Cinq représentants de l'Escolo Marius André étaient présents, à Béziers, lors du grand rassemblement des félibres de toute l'Occitanie. Une belle journée à la gloire d'une langue qui ne veut pas mourir et qui a toujours d'ardents défenseurs.

Les Félibres céciliens Elisabeth et Raymond Jencel, Claire Bresolin, Denis Blanchet et André Tournillon avaient prévu comme point de ralliement dans une foule de près de 20 000 personnes une belle pancarte portant le nom de Santo-Céio.



Les "minirettes" des Cécily's majors



L'association des « Cécily's Majors » créée en 1980 poursuit sereinement son activité sous la direction de sa dévouée présidente Aline Campello qui assure elle-même les entraînements et prépare ses élèves pour les compétitions qui ont lieu dans de nombreuses villes de la région.

Lors de la dernière rencontre inter-clubs qui a eu lieu à Frontignan – Angélique Fabre s'est classée première en catégorie junior alors que deux minimes – Deborah Mainas et Héloïse Cuzin ont fait leurs débuts en solo.

Le mercredi après-midi – de 15 à 18 h – à la salle Camille Farjon – les petites « minirettes » qui représentent la relève du club viennent s'initier à la danse et au maniement du célèbre bâton.

« Les arcades », une maison de retraite où l'on n'oublie pas ses aînés

C'était jour de fête ce vendredi 27 avril car on célébrait l'anniversaire de 11 résidents de la maison de retraite, 10 dames et un monsieur : Mmes BIANCOTTO Mathilde 92 ans, FAURE Augusta 98 ans, FAVIER Odette 82 ans, LEGUILLON Marie-Rose 93 ans, MERCIER Juliette 99 ans, MOISY Simone 86 ans, RINALDI Adrienne 87 ans, ROYER Mireille 92 ans, VABRE Marie 102 ans, ZIMBERLIN Hélène 98 ans et M. MUNOS Antoine 86 ans. L'ambiance musicale permettait aux plus valides d'esquisser quelques pas de danse. A l'arrivée du gâteau confectionné par la cuisinière de l'établissement Sylvie MONTY, et de son assistante Béatrice PORTEJOIE, tout ce petit monde applaudissait et les prénommées soufflèrent leurs bougies, plusieurs fois éclairées.

L'animatrice Audrey Caillol, la présidente de l'association « poivre et sel » Lise FARJON, et M. le directeur Marc AISSI avaient bien organisé cette manifestation, rehaussée par un événement d'importance. En effet, M. et Mme MOURGEON, entourés de leur fils Bernard, fêtaient leurs 75 ans de mariage, ce qui correspond aux noces d'albâtre puisque Maurice et Andrée s'étaient mariés le 19 avril 1932, et leurs sourires en disaient long sur leur complicité.

Une tendresse particulière pour nos céciennes Juliette, Augusta et Marie.

La veille l'atelier peinture était venu les distraire et réveiller les dons cachés de certains d'entre eux.

Toujours soucieux de dynamiser, d'intéresser et de permettre à ses résidents de rester en contact avec la vie sociale extérieure, le directeur se félicitait de cette ouverture aux associations et de la participation des personnes qui l'aident dans sa tâche.

L'ascension du sommet Pumori dit "la fille de la montagne"



Un projet que nos élèves de CM2 et 6ème vont découvrir grâce à l'association « les trois mousquetons ». Ce sont trois alpinistes vaudois, Hervé Argenson, Valérie Listard-Augier et Christian Augier attirés par les sommets de l'Himalaya qui veulent réaliser leur expédition en montant un projet exceptionnel défini en trois points :

- En faire un exploit sportif
- Soutenir une école à Katmandou afin de leur apporter une aide.
- Assurer un programme pédagogique avec des élèves de 6^{ème} et de CM2

Les enfants pourront communiquer avec les membres de l'expédition, suivre leurs préparatifs depuis Sainte-Cécile jusqu'au Népal pour atteindre le sommet du PUMORI à 7165 m d'altitude.

Découvrir le monde, suivre un itinéraire sur un globe, une progression sur une carte, faire des représentations graphiques pour comprendre l'altitude, les températures, analyser et comparer les photos. La recherche documentaire sur internet devrait permettre à nos jeunes élèves de balayer l'ensemble des compétences et leur apprendre à maîtriser les outils informatiques.

Une première rencontre a eu lieu au collège Victor SCHOELCHER où les élèves très attentifs au récit de ces aventuriers se sont enrôlés dans l'aventure moderne qui les conduira sur le toit du monde.



Un peu d'histoire : « Le Citoyen »

Ils étaient 21 jeunes gens âgés de 18 ans à avoir répondu présents à l'invitation citoyenne du Maire, Max Ivan, et de son conseil municipal.

Ce vendredi 16 mars – ils devaient recevoir leur carte d'électeur, ces jeunes gens votant pour la première fois en 2007.

Le Maire expliqua en quelques phrases, les principaux symboles de la République, les dates importantes et les événements fondateurs de la nation, car une nation, un peuple pour se reconnaître a besoin de se représenter au passé comme au présent de son histoire.

26 août 1789 – déclaration des droits de l'homme et du Citoyen.

Elle apparaît avant même la République et affirme avec force les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme, mais aussi des devoirs.

24 avril 1792 – naissance de la Marseillaise.

Composé par Rouget de l'Isle ce chant révolutionnaire intitulé « le chant de guerre pour l'armée du Rhin » deviendra par décret du 14 Juillet 1795 « la Marseillaise » chant national. En 1789, la III^e République le proclame hymne national. Aujourd'hui, ce chant est le symbole d'unité de la Nation autour de valeurs communes et est emblématique de la République Française.

15 février 1794 – le drapeau bleu, blanc, rouge.

Lorsque la Révolution éclate, les gardes nationaux créés le 13 juillet 1789 arborent une cocarde bleue et rouge (couleurs de la ville de Paris). Reconnue par Louis XVI le 17 juillet la Garde Nationale ajoute le blanc, couleur du roi : ainsi naît le tricolore.

Le 21 octobre 1790, Louis-Marie Larevellière-Lépaux propose à l'Assemblée Nationale d'étendre l'application des trois couleurs au drapeau national.

Le 15 février 1794, le décret n° 2181 annule et remplace celui du 24 octobre 1790. Dans son article 2, il définit la forme exacte du drapeau tricolore : « le pavillon national sera formé de trois couleurs nationales, disposées en trois bandes égales, posées verticalement, de manière que le bleu soit attaché à la gable du pavillon, le blanc au milieu, et le rouge flottant dans les airs. » Il est mentionné comme emblème national dans la Constitution de la V^eme République.

4 novembre 1848 – Liberté – Egalité – Fraternité.

La devise de la République « Liberté – Egalité – Fraternité » est apparue sous la Révolution mais n'a été institutionnalisée que le 4 novembre 1848 dans le préambule de la Constitution de la II^e République (1848-1852).

Elle associe trois notions au sein de la Communauté Nationale : les deux premières sont des droits tandis que la troisième est davantage un engagement moral.

14 Juillet 1880 – première fête nationale.

Chaque pays possède une fête nationale, hautement symbolique, qui traduit le temps d'une journée, l'union morale, civique et patriotique de tous les Citoyens.

Il faudra attendre la III^eme République pour cette consécration : « la République adopte le 14 Juillet comme jour de fête nationale annuelle ». (article unique de la loi du 6 juillet 1880)

1789-1905-2004-le principe



de laïcité.

La laïcité est le principe de séparation de la société civile et de la société religieuse, l'Etat n'exerçant aucun pouvoir religieux et les églises aucun pouvoir politique.

La Révolution française et la Déclaration des droits de l'homme et du Citoyen du 26 août 1789 introduisirent pour la première fois en France le principe de laïcité : « Nul ne doit être inquiété par ses opinions, même religieuses pourvu que leurs manifestations ne troublent pas l'ordre établi par la loi » (art. 10). C'est la III^eme République qui consacra la laïcité comme pilier de la Nation avec les lois de 1881 – 1882 – 1886, instaurant l'obligation scolaire la rendant gratuite et l'affranchissant de toute influence religieuse. En 2004, la loi du

15 mars a précisé la portée du principe de laïcité dans les écoles, les collèges et les lycées publics, en y proscrivant « le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse ».

21 avril 1944 – le droit de vote pour tous... et toutes.

Le premier des droits du Citoyen, qui est également le premier de ses devoirs, est le

vote. C'est un acte solennel, la participation minimale à la vie du pays. Voter c'est aussi témoigner du respect envers ceux qui se sont battus pour l'acquérir, le faire évoluer, et le protéger.

Reconnu pour la première fois par la Constitution du 3 septembre 1791, il est restrictif, seuls les hommes peuvent voter et ce droit est réservé aux plus riches : c'est le suffrage censitaire. Le 2 mai 1848, la III^e République établit le suffrage universel sans condition de ressources mais toujours réservé aux hommes. Il faudra attendre l'ordonnance du 21 avril 1944, pour que le droit de vote soit étendu aux femmes ! Depuis ce principe est inscrit dans la Constitution : « Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques ». (art. 3).

Un peu émus, intimidés par cette mise à l'honneur dans le salon municipal, ces jeunes gens se sont retrouvés à bavarder devant un buffet dressé pour eux.

Ce sont de nouveaux citoyens responsables de leur avenir qui venaient d'obtenir à cet âge-là la plénitude de leurs droits.

Claire Brésolin.

A VENIR A VENIR A VENIR

M A I

▼ MARDI 29

SOIRÉE CINÉVAL

18h : La reine soleil de Philippe LECLERC

21h : Le prix à payer de Alexandra LECLERE

J U I N

▼ DIMANCHE 3

RALLYE DÉCOUVERTE (lire article ci-dessous)

▼ SAMEDI 9

INAUGURATION DU STADE (lire article p3)

▼ LUNDI 21

FÊTE DE LA MUSIQUE

place de la Concorde

▼ SAMEDI 23

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DE PEINTURE

DE M. RENÉ VALLIER, à l'Espace Culturel, à 18 H 30

- Exposition visible jusqu'au 1^{er} août

SOIRÉE/SPECTACLE FIN D'ANNÉE de l'association Salsa

▼ VENDREDI 29

GRILLADES, à la petite salle des fêtes, organisées par le

« Foyer de l'Amitié »

▼ SAMEDI 30

KERMESSE DES ÉCOLES toute la journée + REPAS en soirée AVEC ANIMATION

J U I L L E T

▼ SAMEDI 7

« LESART EN SCÈNE » théâtre dans la rue, FESTIVAL MUSIQUE au jardin de la chapelle

▼ JEUDI 12

CINÉ ÉTÉ au jardin de la chapelle

▼ VENDREDI 13

MUSIQUES DANS LES VIGNES au jardin de la chapelle

▼ SAMEDI 14

BROCANTE - EXPOSITION DE PEINTURE - BANQUET - ANIMATIONS

▼ MARDI 17

CINÉ ÉTÉ au jardin de la chapelle

▼ SAMEDI 21 - DIMANCHE 22 ET LUNDI 23

FÊTE VOTIVE - FEU D'ARTIFICE



LE RALLYE DU COMITÉ DES FÊTES AURA LIEU DIMANCHE 3 JUIN

Participation : 5€ par personne. Gratuit pour les moins de 12 ans.

Renseignements :
04 90 30 78 35

Pour la quatrième année consécutive, le Comité des Fêtes organise un rallye qui aura lieu le dimanche 3 juin 2007. Il s'agit d'un rallye touristique qui se déroule dans les environs de Sainte-Cécile-les-Vignes. Son but est de faire découvrir des lieux et routes surprenants où l'on ne

passer pas habituellement. Il faut répondre à un questionnaire élaboré, dans le plus grand secret, par trois membres du Comité. Les questions restent inconnues de tous jusqu'au moment de la remise des fameuses enveloppes le dimanche 3 juin entre 8h et 9h devant la mairie.

Le rallye n'est pas chronométré et se déroule sans esprit de compétition mais dans la plus grande convivialité et la bonne humeur, comme l'atteste l'ambiance qui a régné lors de la dernière édition. Les équipages seront composés de 2 à 4 personnes à bord d'un véhicule de tourisme.

Un repas, offert par le Comité des Fêtes, clôturera cette manifestation.

Pour pouvoir participer à ce Rallye dont la popularité est grandissante, il est nécessaire de s'inscrire à la Maison du tourisme, ceci jusqu'au lundi 26 mai 2007.

Directeur de publication :
Max IVAN, Maire, assisté de Sébastien MAKOWSKI, conseiller municipal,
vice-président de la Commission Communication et Technologie Nouvelle

Rédactrice en Chef : Claire BRÉSOLIN, conseillère municipale

Comité de rédaction : Agnès VINCENT, Denise VISEUR, Jean FLOUR, André TOURNILLON, Vincent FAURE, Isabelle CROZET, Pascal CROZET, Louis CHALIER, Jean-Marc VISEUR, Nicolas FOUILLEUL

Coordination de rédaction : Mairie - Espace Culturel, place M. Aubert - 04 90 30 78 35
- e-mail : info@sainte-cécile.org

Photographies : Claire BRÉSOLIN - Isabelle CROZET - Jean FLOUR - Jean-Marc VISEUR

Maquette & régie publicités:
Martine Mendez-
Dimension - Bollène
04 90 40 12 89

“Les Oliviers”



AGENCE IMMOBILIÈRE

Grande Rue - 26790 ROCHEGUDE
tél. 04 75 97 47 47

Cours Corsin - 84420 PIOLENC
tél. 04 32 80 22 51

e-mail : agencelesoliviers@orange.fr

Pour vos
annonces
composez le
04 90 40 12 89



S.E.G.A. **Électricité générale**

Jean-Luc ALARCON

DÉPANNAGE ET INSTALLATION

- ...Électricité
- ...Plomberie
- ...Chauffage
- ...Climatisation

Route de Suze 84290 Ste Cécile les Vignes
Tél. 04 90 30 71 09

Cours du Portalet 84290 Ste Cécile les Vignes
Tél. 04 90 40 41 97

.....06 07 71 64 91.....
.....segaalarcon@aol.com.....

SNC MARBRERIE BOLLÉNOISE
R. VALVERDE & J. LOSCRI

Dépositaire caveau monobloc béton / Pose en 48h
Tous travaux cimetière / Revêtement tout granit

10, place Tournefol - 84500 Bollène
Tél. 04 90 40 40 19 - Fax 04 90 40 08 76

Pompes Funèbres Bollénoises
En Valverde, 30 ans au service des familles

ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES

Transport avant mise en bière, transport avec cercueil France et Etranger
Démarches et formalités - Contrats obsèques - Incinération - Chambre funéraire

10, place Tournefol - 84500 Bollène
Tél. 04 90 40 40 19 - Fax 04 90 40 08 76

e.i.m. leblanc
Groupe Bosch

EAU CHAUDE
CHAUFFAGE GAZ

www.eim-leblanc.fr

CABINET MERLIN
Ingénieurs Conseils

AGENCE DE CARPENTRAS
215 avenue de Comtal Verzézin / 84203 CARPENTRAS CEDEX
Tél : 04.80.59.46.91

Eau potable - Assainissement - Traitement des Eaux - V. R. D. - Collecte et traitement des Déchets - Technologies de l'Environnement - Irrigations - Equipements Collectifs et Industriels - Pilotage Coordination - Assistance Administrative et Financière

TPR ROUVIÈRE S.A.

TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
TRAVAUX EDF & TELECOM
ADDOCTION D'EAU
TRAVAUX D'HYGIÈNE PUBLIQUE
MAÇONNERIE GÉNÉRALE

19 20 - Route de Carpentras - 84290 Sainte-Cécile-les-Vignes
tél. 04 90 30 80 54
fax. 04 90 30 74 40

SAS TEYSSIER

Travaux Publics
Terrassements - Réseaux Divers
Av. Marcel Pagnol
84110 VAISON LA ROMAINE

Carrière COPAT
Vente d'agrégats
Entreprises et Particuliers
Pont de Sablet - 84110 SABLET
Tél. 04 90 36 02 59 - Fax 04 90 36 27 82

Atelier d'Architecture
Jean-Paul MASSOT SARL




Jean-Paul MASSOT
Architecte D.P.L.G. - Urbaniste "Master of Arts"
BOUTIQUE DE LA VILLE, RÉGULATION URBAIN, RÉGÉNÉRATION

10, bd Gambetta - BP 70 134 - 30421 VITTEVAUX Avignon cedex
tél. 04 90 26 03 08
fax. 04 90 26 12 80

archi.jp.massot@wanadoo.fr www.apberochi.com/jean-paul-massot

Pêchés de Vignes
Décoration Cadeaux



Cours du Portalet
84290 Ste Cécile les Vignes
04.90.40.41.97